

VOTE PAR CORRESPONDANCE ELECTIONS COMMUNALES DU 11 JUIN 2023

Le public est informé par la présente que les demandes de **vote par correspondance** pour les élections communales du 11 juin 2023 peuvent être soumises au collège des bourgmestre et échevins :

- du 20 mars 2023 au 2 mai 2023 inclusivement pour l'envoi à une **adresse étrangère** ;
- du 20 mars 2023 au 17 mai 2023 inclusivement pour l'envoi à une **adresse luxembourgeoise**.

Passé les délais, aucune demande ne pourra être acceptée.

La demande des électeurs inscrits sur les listes électorales pour les élections communales doit indiquer les nom, prénoms, date et lieu de naissance et domicile de l'électeur, ainsi que l'adresse à laquelle doit être envoyée la lettre de convocation.

Un formulaire préimprimé pour la demande de vote par correspondance peut être retiré au bureau de la population. Le même formulaire est téléchargeable via le site internet de la commune www.waldbredimus.lu . En outre les demandes peuvent se faire électroniquement via le site www.myguichet.lu .

N'hésitez pas à contacter nos services administratifs pour toute question dans ce contexte.

Trintange, le 20 mars 2023
Pour le Collège des bourgmestre et échevins :



le Bourgmestre



le Secrétaire



Administration communale de Waldbredimus
Au Collège des Bourgmestre et Echevins
27, rue de l'Église
L-5460 Trintange

Concerne : **Demande d'admission au vote par correspondance**

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Echevins,

Par la présente, je demande à être admis(e) à voter par correspondance lors des **élections communales du 11 juin 2023**.

Nom : _____

Prénom(s) : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse – domicile : _____

Je déclare sous la foi du serment que je ne suis pas déchu du droit électoral, ni en vertu de l'article 52 de la Constitution, ni en vertu de l'article 6 de la loi électorale modifiée du 18 février 2003.

Je vous prie d'envoyer ma lettre de convocation à l'adresse suivante :

Date: _____

Signature: _____

La demande doit parvenir, sous peine de déchéance, au collège échevinal de la commune de Waldbredimus *entre le 20 mars 2023 et le*

- 2 mai 2023 si la lettre de convocation doit être envoyée à une adresse à l'étranger

- 17 mai 2023 si la lettre de convocation doit être envoyée à une adresse au Luxembourg